



DOSSIER DE PRESSE

**Bilan 2022 et perspectives 2023
des industries thermiques,
aérauliques et frigorifiques**

Conférence de presse

2 février 2023

UNICLIMA EN CHIFFRES

- **83** industriels ou groupes
- **396** sites, dont **81** usines
- **55** départements R&D
- **23 850** emplois directs, dont **11 400** dans l'industrie
- **10,2** milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont **2,8** milliards à l'export

REPRÉSENTATIVITÉ

⇒ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
⇒ Pompes à chaleur	≈ 95 %
⇒ Climatisation	≈ 92 %
⇒ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
⇒ Equipements solaires	≈ 60%
⇒ Radiateurs à eau	≈ 70 %
⇒ Filtration	≈ 60 %
⇒ Chaudières bois	≈ 37 %

INTRODUCTION

Une fois n'est pas coutume, Uniclimate abandonne la formule d'introduction habituelle pour faire un Cocorico !

En effet, avec tous les exposants, Uniclimate se félicite du succès du salon Interclima 2022 en octobre dernier pour son grand retour à Paris Porte de Versailles.

Rappelons que le salon appartient à Uniclimate et ses adhérents qui mandatent RX France pour l'organiser dans le cadre du Mondial du bâtiment, en même temps que les salons Idéobain et Batimat.

Avec 42 500 visiteurs et une fréquentation de 55 500 professionnels (visiteurs + exposants), Interclima 2022 a connu un grand succès. Le nombre d'exposants est en hausse de plus de 15 %, avec une mobilisation élevée des adhérents d'Uniclimate (40 exposants), parmi lesquels tous les leaders de marché.

La nouvelle formule a fait ses preuves. Elle encadre la surface des stands et permet de positionner les industriels dès leur inscription.

Interclima 2024 : 30 septembre au 3 octobre 2024

La prochaine édition du salon aura lieu du 30 septembre au 3 octobre 2024, toujours à Paris Porte de Versailles. Interclima occupera la totalité du Hall 3 avec une nouvelle croissance du nombre d'exposants prévue.

Renodays : 12 et 13 septembre 2023

Aux côtés de RX, Uniclimate travaille sur un nouvel événement plus modeste en taille, dédié à la rénovation énergétique des logements. Celui-ci se déroulera également à Paris Porte de Versailles, pavillon 6. Il englobe tous les sujets de la rénovation, aussi bien du côté des équipements que de l'enveloppe et du gros œuvre.

Analyse par secteur

Avertissement

Les chiffres qui sont présentés dans ce dossier de presse reflètent les ventes des industriels. Ces valeurs ne sont pas toujours assimilables directement « aux marchés ». Elles recouvrent différentes réalités en fonction des activités et des équipements concernés. C'est une des particularités du BTP.

Quand les ventes des industriels s'adressent aux distributeurs qui eux-mêmes vendent à des entreprises d'installation ou de maintenance, ce dossier de presse évoque bien « les ventes des industriels » et non pas « le marché ». C'est le cheminement habituel pour tous les produits de petites et moyennes puissances notamment. Dans ce cas, les ventes peuvent être influencées par des phénomènes de stockage ou de déstockage, en fonction de l'évolution prévue « des marchés » par les grossistes.

Dans d'autres cas, pour des activités spécifiques (comme des matériels de grandes tailles, de fortes puissances, des produits fabriqués sur mesure pour un projet donné, etc.), les ventes ne passent pas nécessairement par des distributeurs-grossistes. Dans ces cas, elles sont effectivement assimilables « au marché ».

1- CHAUDIÈRES

Livraisons des chaudières à eau chaude

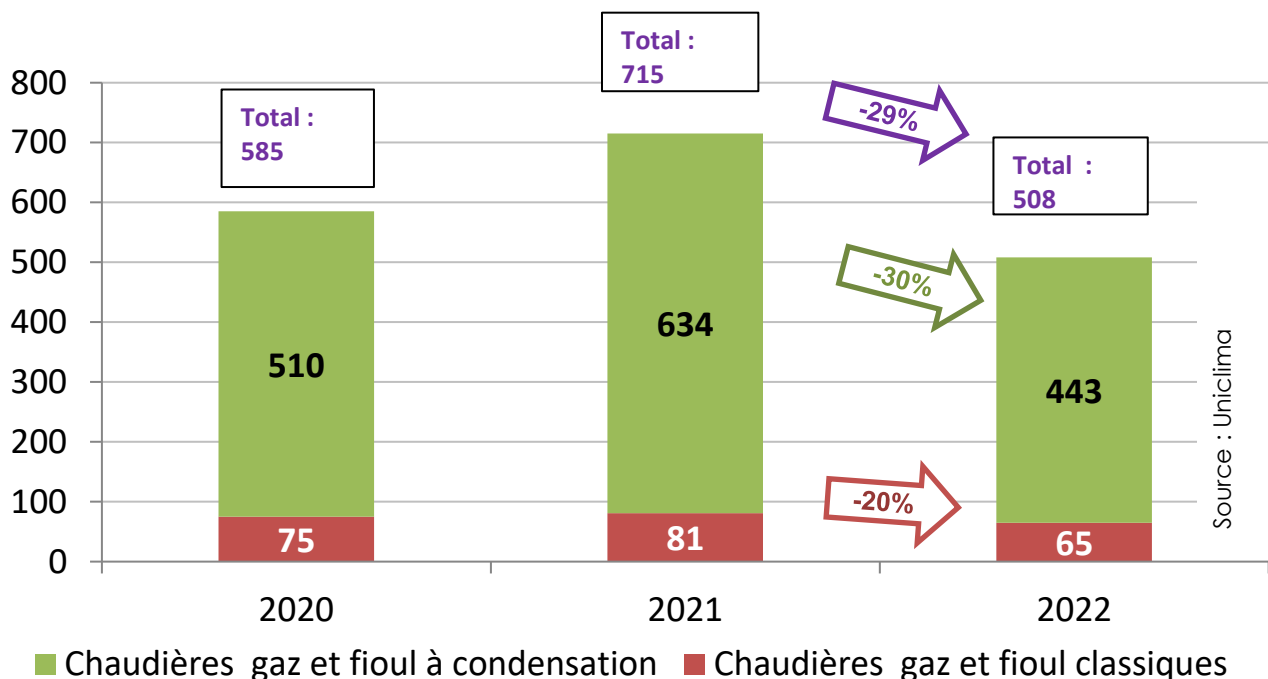
Evaluation marché <i>(en nb de chaudières)</i>	2022	2021	Evolution 2022/2021 <i>(%)</i>
Chaudières gaz et fioul classiques	65 000	81 000	-20 %
Chaudières gaz et fioul à condensation	443 000	634 000	-30 %
Total chaudières gaz et fioul	508 000	715 000	-29 %

(Estimations Uniclisma)

Après un rebond en 2021, les ventes de chaudières gaz et fioul accusent une forte baisse en 2022. Celle-ci s'explique en rénovation pour les chaudières gaz par la diminution des aides publiques. Ces matériels subissent également un retrait sur les marchés de la construction neuve. Les chaudières fioul continuent à décroître. Au total, le secteur a perdu environ 200 000 générateurs de chaleur qui n'ont pas été totalement compensés par les progrès des pompes à chaleur ou de la biomasse. Environ 100 000 générateurs ont donc disparu du marché en 2022.

Chaudières gaz et fioul

(en milliers d'unités)



Le marché des pompes à chaleur hybrides, qui associent une chaudière et une pompe à chaleur dans un même équipement, reste stable. Alors que l'association du meilleur des deux technologies représente une solution pertinente et performante pour l'avenir, notamment pour la rénovation, les conditions du développement de ce marché ne sont pas réunies en raison de discussions longues et compliquées sur les règles de dimensionnement des systèmes. Il manque une action volontariste de la part des pouvoirs publics pour ce type d'équipements.

Perspectives 2023

Les ventes de chaudières à condensation devraient se maintenir en 2023 en raison de leurs performances maîtrisées et de la compatibilité immédiate des équipements avec les biocombustibles désormais disponibles (biogaz et biofioul).

Les chaudières gaz à condensation individuelles et collectives sont des équipements de chauffage performants, faciles à mettre en œuvre et adaptés à toutes les situations. Elles restent des solutions pertinentes pour le neuf et la rénovation.

La filière professionnelle poursuit ses efforts pour faire valoir les qualités et les atouts de la PAC Hybride, compatible avec les enjeux de décarbonation du bâtiment, dans un contexte d'augmentation du coût des énergies.

2- BRULEURS À AIR SOUFLÉ – GAZ ET FIOUL

La vente de brûleurs fioul a subi de plein fouet deux phénomènes. D'un côté, la désinformation annonçant la fin pure et simple du fioul, orchestrée par un certain nombre d'acteurs ayant intérêt à brouiller les messages. D'un autre côté, le retard des textes autorisant la mise sur le marché du nouveau biofioul F30.

De son côté, la vente de brûleurs gaz suit logiquement la tendance à la baisse des chaudières.

Brûleurs en caisse

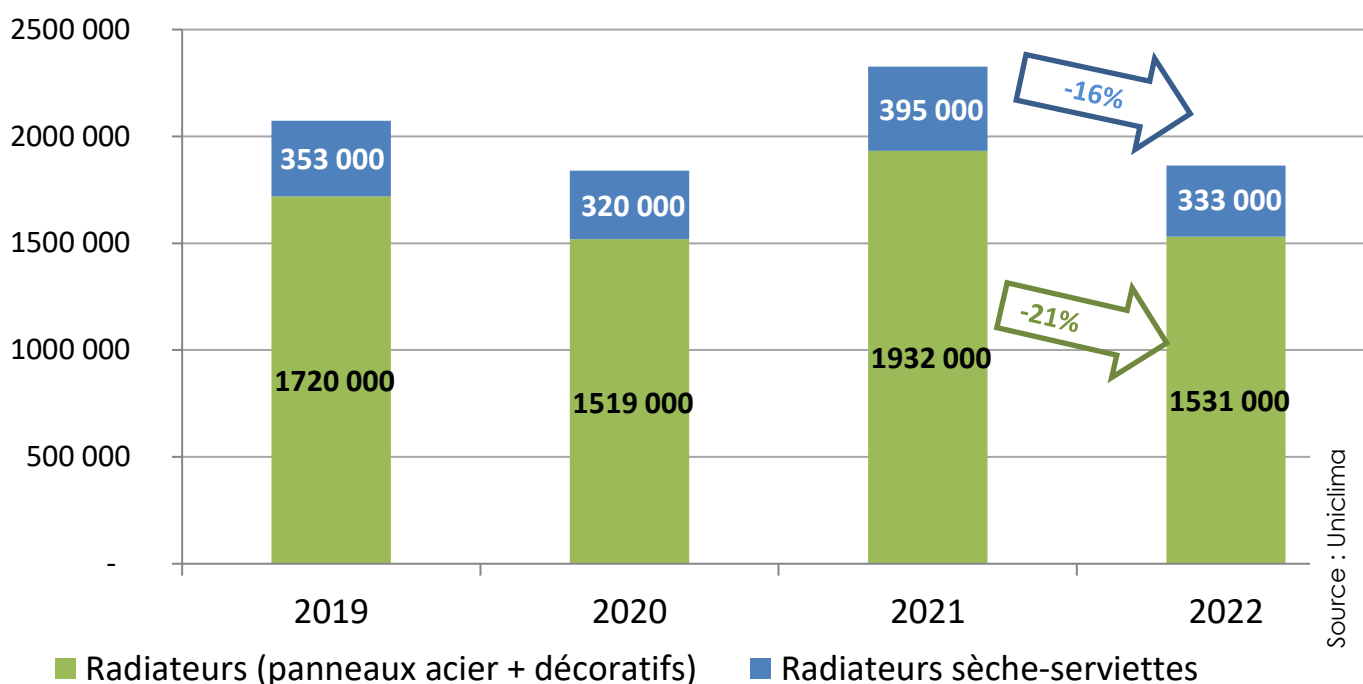
Brûleurs <i>(en nb d'appareils)</i>	2022	2021	2022/2021 <i>(%)</i>
Brûleurs fioul	30 600	45 300	-32 %
Brûleurs gaz	4 300	5 300	-19 %
Total brûleurs	34 900	50 600	-31 %

Source : Uniclimate

3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Après un bon niveau en 2021, les ventes de radiateurs des fabricants subissent une baisse significative en 2022. Celle-ci résulte à titre principal d'un ralentissement du remplacement des émetteurs en rénovation. Le ralentissement touche également les sèche-serviettes dans le cadre de l'aménagement de salles de bains. Les radiateurs sont particulièrement affectés par la hausse globale du coût des matières qui a touché en 2022, d'une manière générale, tous les équipements.

Evaluation du marché français des radiateurs à eau (en unités)



Perspectives

Dans un contexte européen difficile, la conjoncture reste incertaine. La hausse du coût des énergies favorise néanmoins une réflexion plus générale sur l'optimisation des émetteurs lors du remplacement des générateurs en rénovation, aussi bien avec des pompes à chaleur que des chaudières.

Il existe en France un parc de quelques millions de vieux radiateurs qu'il conviendrait de remplacer. Plus esthétiques, mieux conçus et correctement dimensionnés pour des régimes d'eau moins élevés : la nouvelle génération de radiateurs recèle un potentiel d'économies d'énergies sous-exploité aujourd'hui.

Pour promouvoir la rénovation de ce parc, un nouveau site internet (www.radiateurs-eau.com) sera prochainement lancé. Destiné aux professionnels, il permettra de diffuser plus largement les informations pratiques visant à promouvoir le changement des radiateurs dans les opérations de rénovation.

4- EQUIPEMENTS ENR

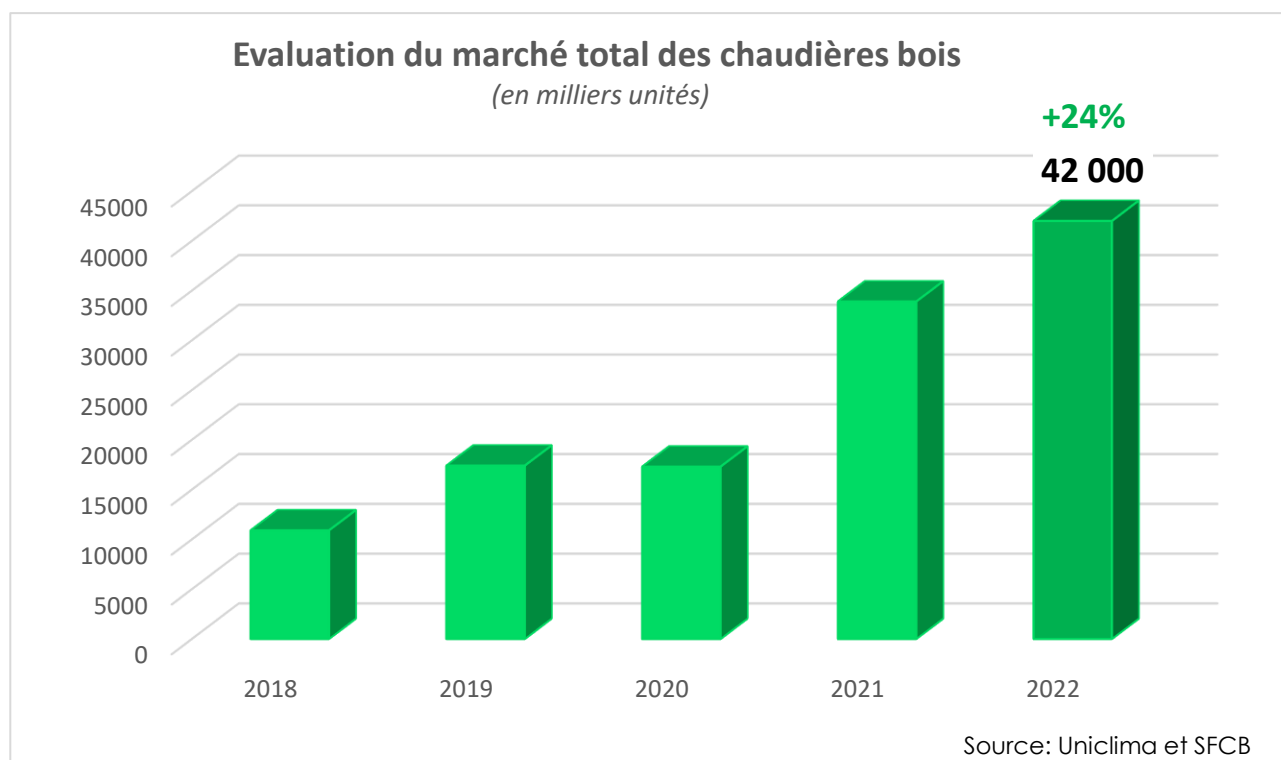
- Chaudières biomasse

	2022	2021 (val. corrigée*)	2022/2021 (en %)
Chaudières biomasse (en nb d'appareils)	42 000	33 900	+24 %

(Source : Uniclimate et SFCB)

*La valeur 2021 publiée en 2022 a été estimée dans un premier temps, puis corrigée en valeur définitive.

L'installation de chaudières biomasse intervient essentiellement dans la rénovation des bâtiments. Les ventes pour l'année 2022 ont connu une nouvelle progression. Le rythme de progression s'est nettement dégradé sur les 3 derniers mois de l'année, fortement impacté par la hausse du prix des granulés. En partie liée au contexte anxieux de la guerre en Ukraine et à ses conséquences sur le prix du gaz, cette hausse a été d'autant plus surprenante que le prix des granulés a toujours été très stable ces dernières années. Du coup, la revalorisation pourtant incitative de près de 2 000 euros de MaPrimeRénov' et du « Boost coup de pouce » CEE pour la biomasse est pratiquement restée sans effet.



Chargement automatique ou chargement manuel ?

Les chaudières à chargement automatique constituent l'essentiel des ventes (90 %). Dans le contexte de tension sur les granulés, la demande pour les chaudières à chargement manuel (bûches) qui représentent toujours 10 % des ventes totales en 2022, a connu un regain sur la fin de l'année. Celui-ci a été tempéré par la moindre disponibilité de ballons tampons, indispensables pour ce type d'installation.

Perspectives

Début 2023, les conditions semblent à nouveau réunies ou sur le point de l'être pour que les ventes reprennent un rythme soutenu. Les produits sont disponibles, le nombre d'installateurs qualifiés a augmenté et le prix de granulés a enfin commencé à diminuer. Il faudra attendre la fin de l'hiver pour constater les effets d'une reprise sur les ventes de chaudières automatiques : les utilisateurs changent rarement leur matériel en pleine saison de chauffe.

Dans le même temps, la filière des combustibles devra tout faire pour rassurer les consommateurs et regagner leur confiance. Pour rester incitatif, le prix du granulé doit également rester inférieur à celui du prix du fioul domestique.

- **Solaire thermique**

Sur la base des déclarations de ses adhérents, Uniclimate estime le marché du solaire en mètres carrés de capteurs, l'unité de mesure retenue notamment pour le collectif, mais aussi en nombre d'installations pour les Chauffe-eau solaire individuels (CESI) et les Systèmes solaires combinés (SSC).

Ces statistiques ne prennent pas en compte les systèmes à capteurs mixtes (thermiques + photovoltaïques). Elles ne prennent pas non plus en compte les centrales thermiques au sol.

Pour la deuxième année consécutive, le marché du solaire thermique renoue avec une croissance durable sur tous ses segments.

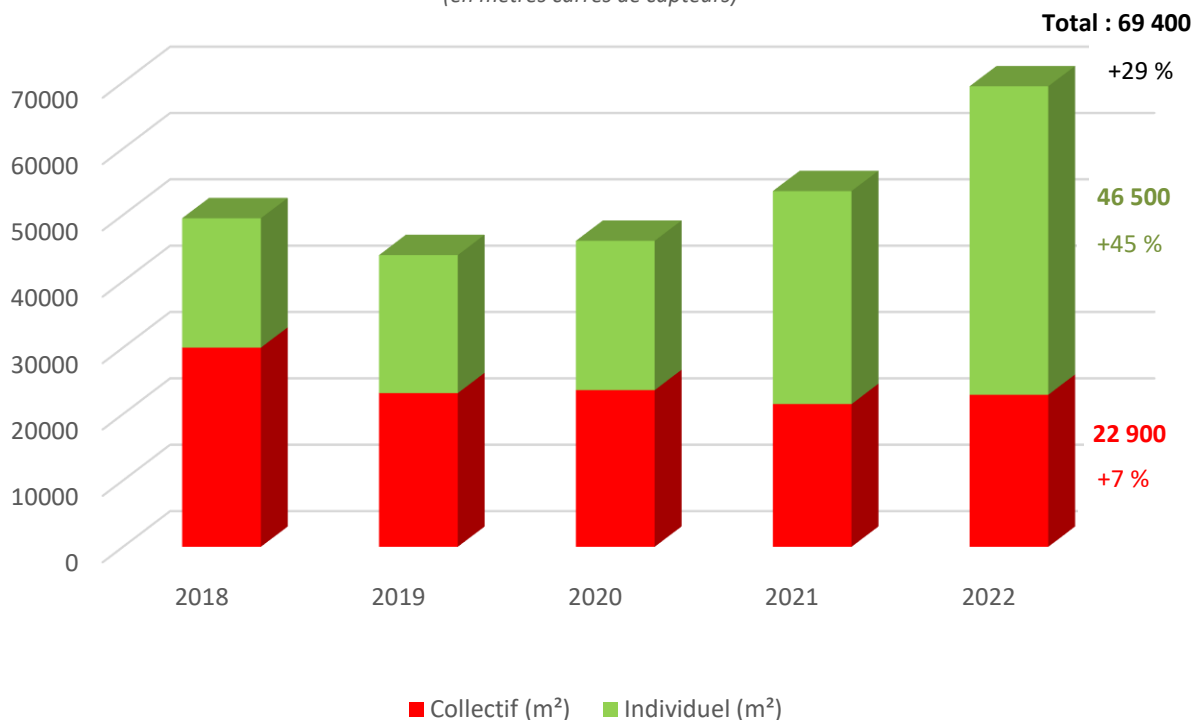
Cette progression s'explique à la fois par la hausse du coût des énergies traditionnelles qui rend le solaire thermique plus attractif et par le panel incitatif des aides à la rénovation. Le nombre d'installations dans l'individuel s'établit à 12 800 au total, comprenant à la fois des Chauffe-eau solaire individuels (Cesi) et des Systèmes solaires combinés (SSC), soit une progression de 65 % en nombre.

	2022	2021	2022/2021
Chauffe-eau solaires individuels (en m ² de capteurs)	30 800	26 300	+17 %
Systèmes solaires combinés (en m ² de capteurs)	15 700	5 800	+37 %
Eau chaude solaire collective (en m ² de capteurs)	22 900	21 500	+7 %
Total surface de capteurs solaires thermiques (en m ²)	69 400	53 600	+29 %

(Estimations de marché Uniclimate)

Evaluation du marché français solaire thermique

(en mètres carrés de capteurs)



Source Uniclimate

Le nombre de chauffe-eau solaires individuels (Cesi) livrés s'élève à 11 300 en 2022 contre 7 300 en 2021, marquant une très nette progression (+55 %). Il faut souligner que le seuil symbolique des 10 000 appareils a été dépassé. Sur le panel des ventes de ses adhérents, Uniclimate constate une surface moyenne de capteur solaire associée à un Cesi d'environ 3 m².

Les ventes de systèmes solaires combinés (SSC) ont triplé avec 1 500 systèmes contre 470 en 2021. L'année 2022 confirme la reprise de ce marché. La croissance s'effectue essentiellement en rénovation, soit en remplacement de chaudières anciennes à énergie fossile, soit en complément d'une installation existante. Sur le panel des ventes de ses adhérents, Uniclimate constate une surface moyenne de capteur associée à un SSC d'un peu plus de 8 m².

Les livraisons de capteurs destinés aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires renouent avec une faible croissance (+7 %), après une baisse en 2021 (- 9 %). Ces installations ne bénéficient pour le moment d'aucun éventuel effet positif de la réglementation RE2020 pour les bâtiments neufs. En rénovation, les aides restent très orientées vers l'individuel et n'ont pas d'impact positif sur la rénovation.

Perspectives 2023

En 2023, les aides pour les Systèmes solaires combinés (SSC) progressent pour toutes les catégories de ménages, y compris les catégories supérieures. Cela devrait permettre au marché de poursuivre sa croissance sur un rythme soutenu, y compris pour les chauffe-eaux solaires individuels.

En raison de sa performance énergétique, le solaire thermique est appelé à jouer un rôle plus important dans la décarbonation et l'efficacité énergétique en collectif. A travers son initiative Socol* (comme *Solaire Collectif*), la filière professionnelle a beaucoup travaillé pour encadrer les pratiques et fournir des outils concrets à l'ensemble des acteurs, y compris les maîtres d'ouvrage. Ces outils couvrent tous les aspects d'une installation (dimensionnement, mise en œuvre, maintenance et suivi ...). Reste désormais à le faire savoir.

D'une manière générale, Uniclimate est attentif à la qualité des installations et au professionnalisme des acteurs dans le cadre du développement du solaire thermique en rénovation. Il est favorable aux contrôles et à l'encadrement des mesures par les pouvoirs publics pour éviter des effets d'aubaine contreproductifs.

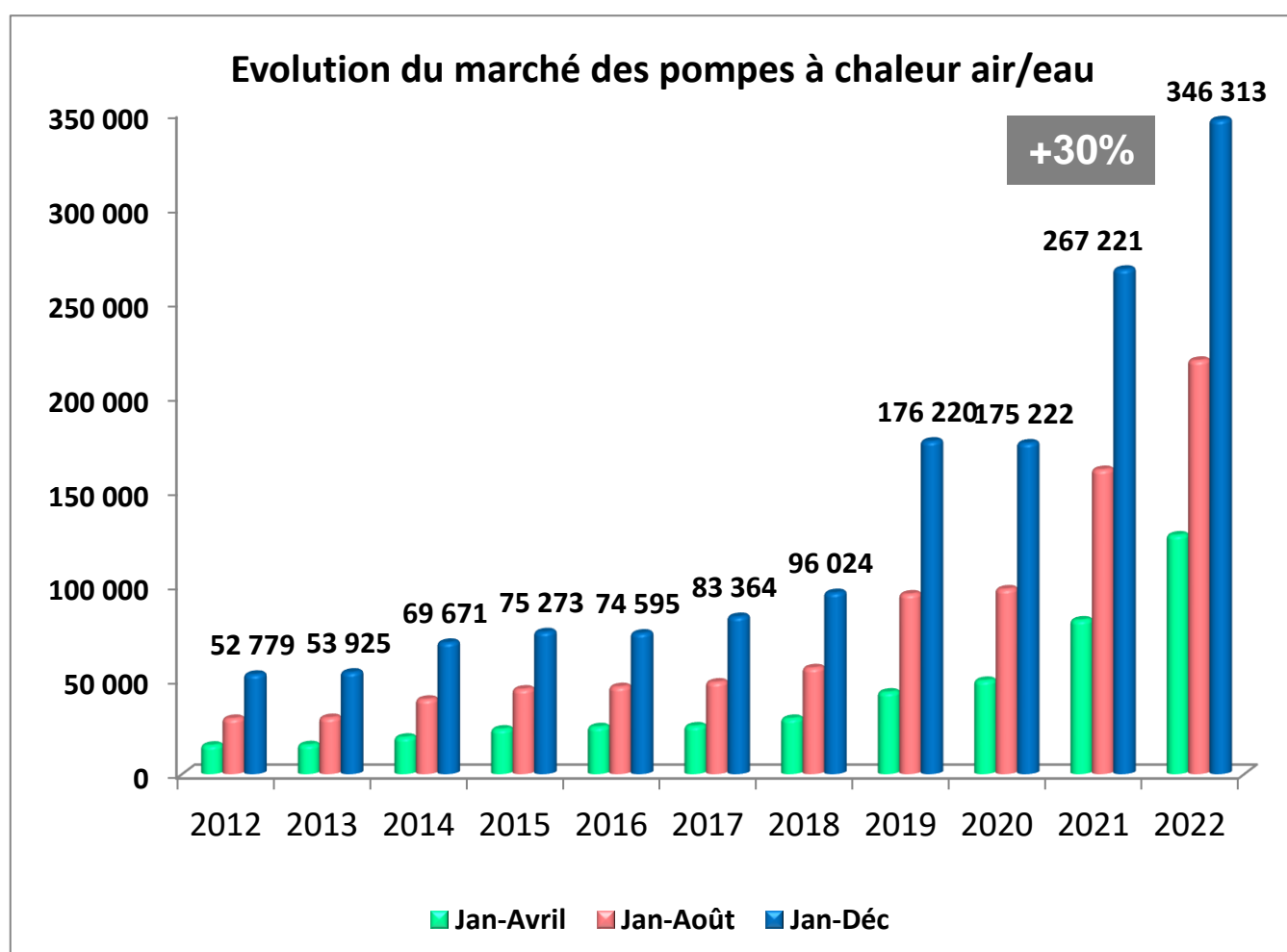
* <https://www.solaire-collectif.fr/>

5- POMPES A CHALEUR

	2022	2021	2022/2021
Pac air/eau	346 313	267 221	+30 %
Pac eau/eau – Géothermie	2 915	2 719	+7 %
Pac air/air	772 324	837 629	-8 %
Chauffe-eau thermodynamique*	163 125	150 615	+8 %

Sources : PAC&Clim'Info
*GIFAM – PAC&Clim'Info

Pompes à chaleur air/eau



Source : PAC&Clim'Info

Les ventes des pompes à chaleur air/eau établissent un nouveau record historique en 2022, avec une progression de 30 % par rapport à 2021. Elles se destinent aussi bien à la construction neuve qu'à la rénovation. L'an dernier, ce marché a continué à bénéficier des mesures gouvernementales destinées à dynamiser la rénovation comme le Coup de pouce chauffage, MaPrimeRénov' et les Certificats d'économie d'énergie...

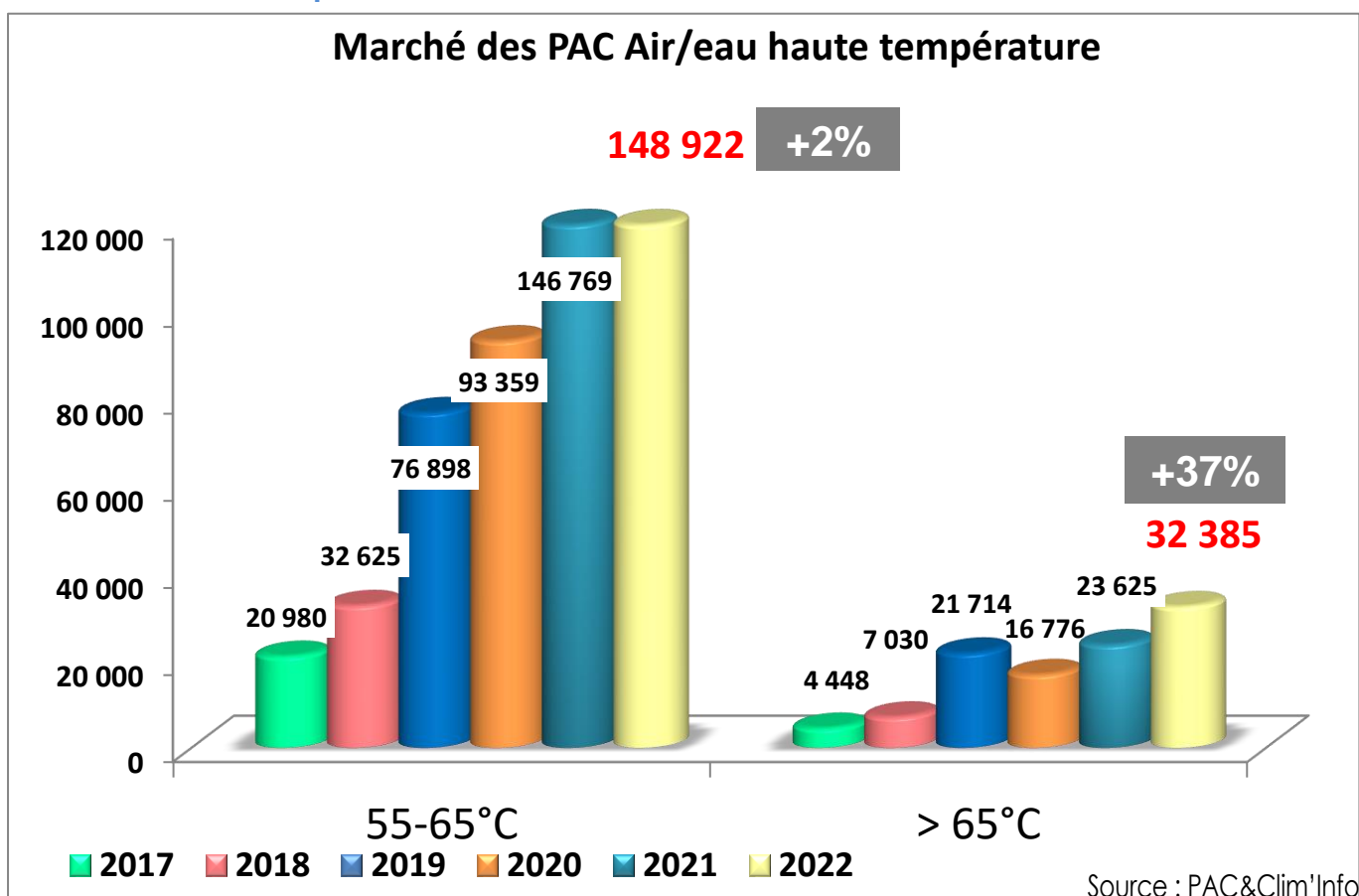
Les pompes à chaleur de type « bibloc » restent majoritaires (86,5 %). Les ventes s'établissent à 299 714 unités (+28 % /2021). En raison de problèmes de disponibilité de matériaux et composants, elles ont moins progressé qu'elles auraient pu, estiment les fabricants.

Ces difficultés ont pu profiter aux monoblocs qui ont connu un net regain d'intérêt. En raison des contraintes de pression associées aux fluides légèrement inflammables (A2L), on constate par exemple un report de la technologie bibloc vers la monobloc pour les fortes puissances. Enfin, commencent à apparaître les PAC monoblocs au R290 (propane). Au total, avec 46 599 unités (+42 %/2021), les monoblocs représentent désormais 13,5 % des PAC air/eau. La progression des monoblocs a été régulière tout au long de l'année, et plus forte que celle des pompes à chaleur bibloc, en particulier grâce au segment de puissances de 11 à 20 kW (+42 % monobloc, + 21 % bibloc).

Avec quelles puissances ?

L'analyse par puissance montre que tous les segments ont progressé l'an dernier. Ce sont cependant les PAC de 6 à 10 kW qui connaissent la plus forte progression (+49 %). Elles représentent à elles seules près d'un tiers des ventes (29 %). Le segment des matériels de 11 à 20 kW a progressé pour sa part de 24 % et représente plus de la moitié des ventes (52 %).

Les PAC haute température



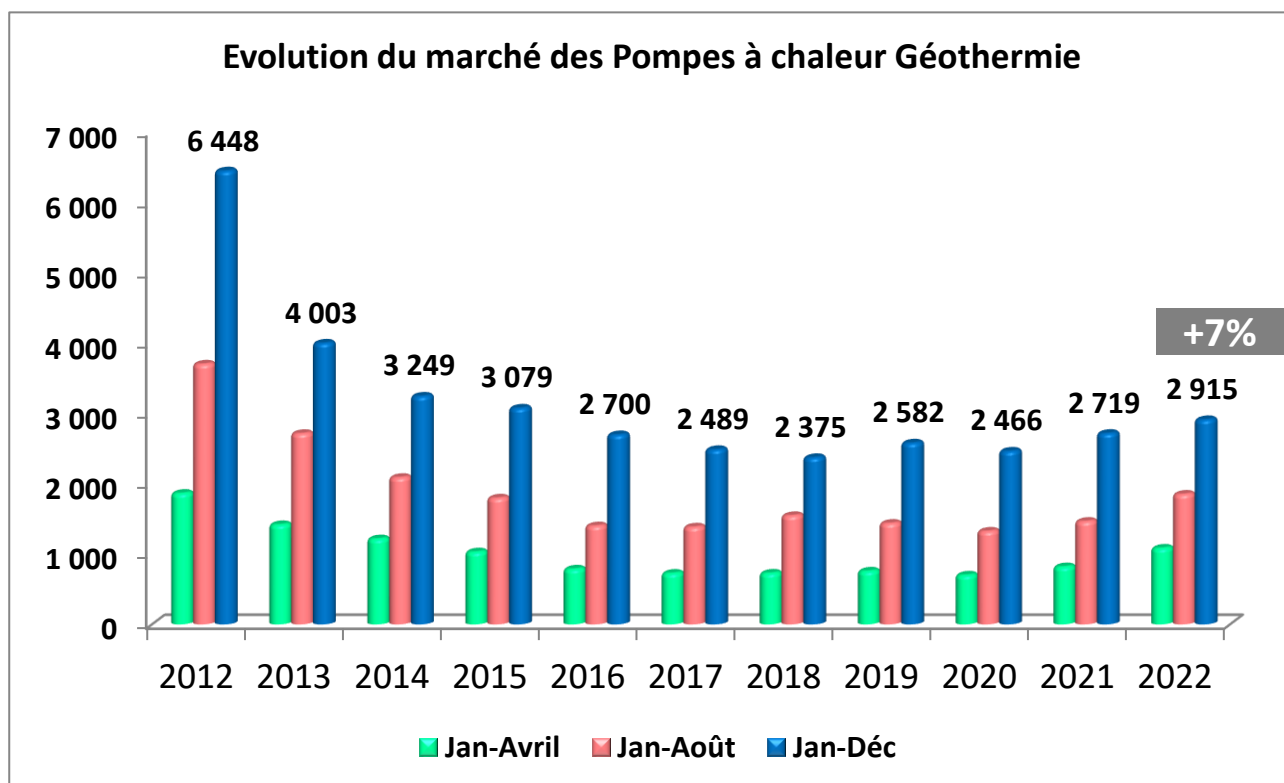
De conception différente, les pompes à chaleur à haute température (> 65 °C) ont à nouveau progressé pour atteindre le nombre de 32 385 unités (+37 %). Cette progression s'effectue sur le marché de la rénovation.

Comment évoluent les fluides frigorigènes ?

La transition vers des fluides frigorigènes plus respectueux de l'environnement continue. L'année 2022 marque un nouveau cap dans cette évolution : pour la première fois les fluides à faible pouvoir de réchauffement planétaire deviennent majoritaires (49 %). La part des matériels utilisant des fluides à fort GWP a perdu près de 10 points entre 2022 et 2021 : 47,5 % contre 56 %.

Pompes à chaleur sur vecteur eau

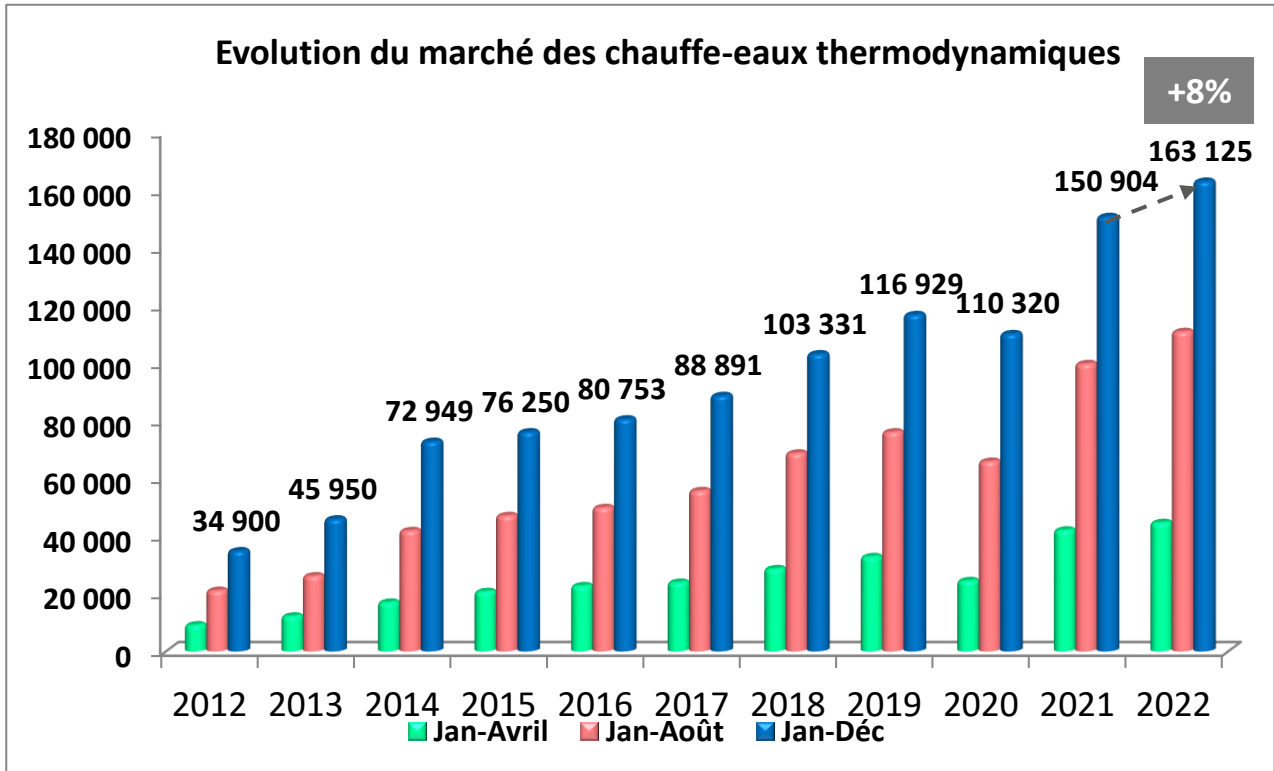
LA GEOTHERMIE



Source : Pac&Clim Info

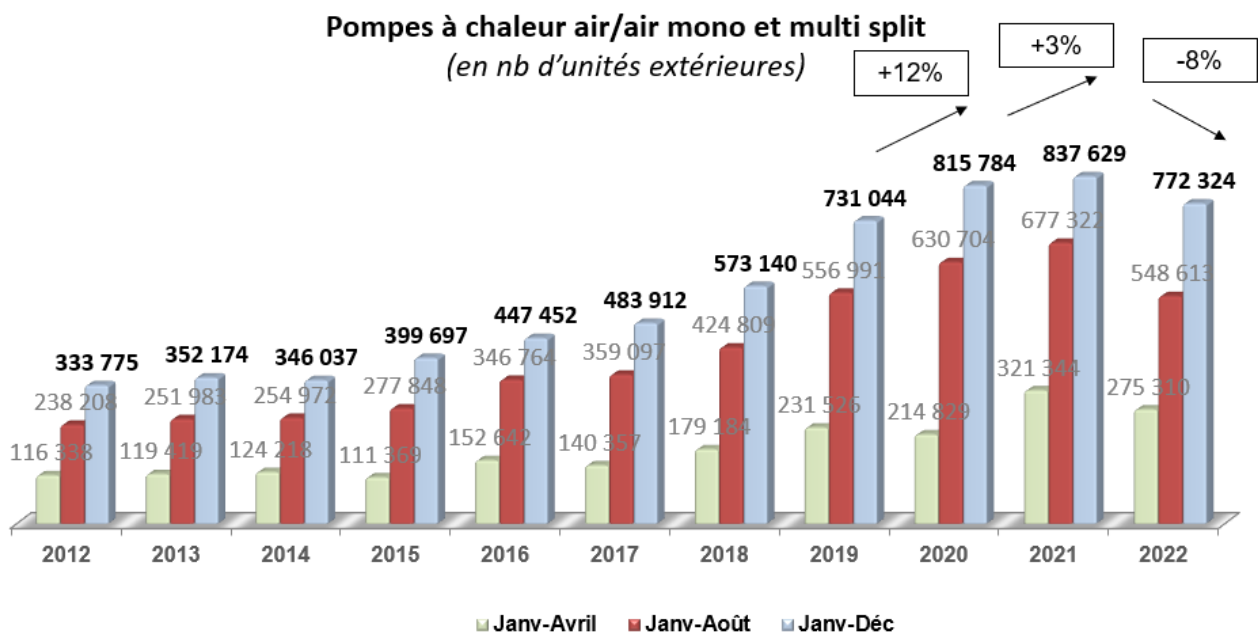
La vente de pompes à chaleur géothermiques (eau/eau) progresse pour la deuxième année consécutive. Cela reste un marché de niche en rénovation. En raison de délais de livraisons qui se sont allongés (6 mois) et de la difficulté que connaissent les entreprises d'installation à répondre au volume de la demande, la géothermie accuse un ralentissement sur les 4 derniers mois de 2022 par rapport à la progression globale de l'année (-15 %). Pas d'inquiétude particulière estiment cependant les industriels puisque de leur côté, les commandes n'ont pas fléchi, preuve que la dynamique reste bonne.

Chauffe-eaux thermodynamiques

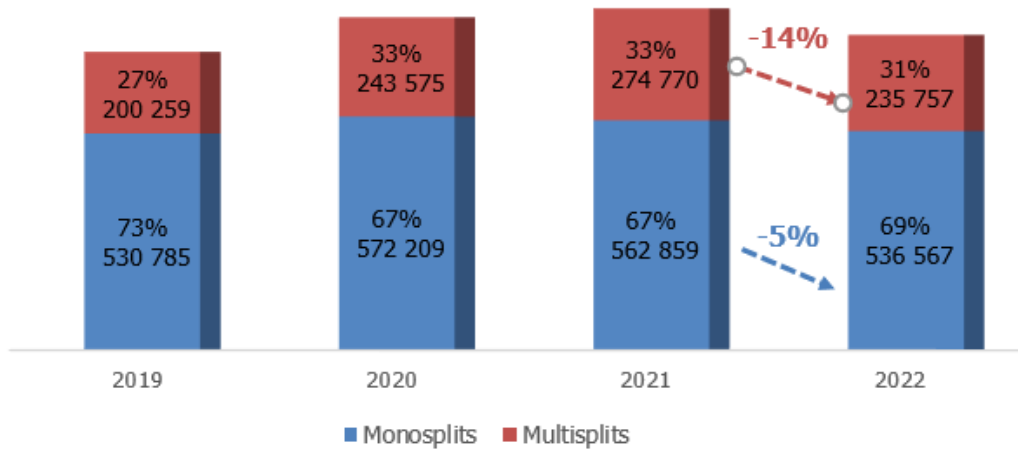


Nouveau record historique pour les chauffe-eaux thermodynamiques. Malgré un fléchissement des ventes au 2^{ème} quadrimestre, la fin d'année a permis de rattraper le retard.

SYSTEMES AIR/AIR



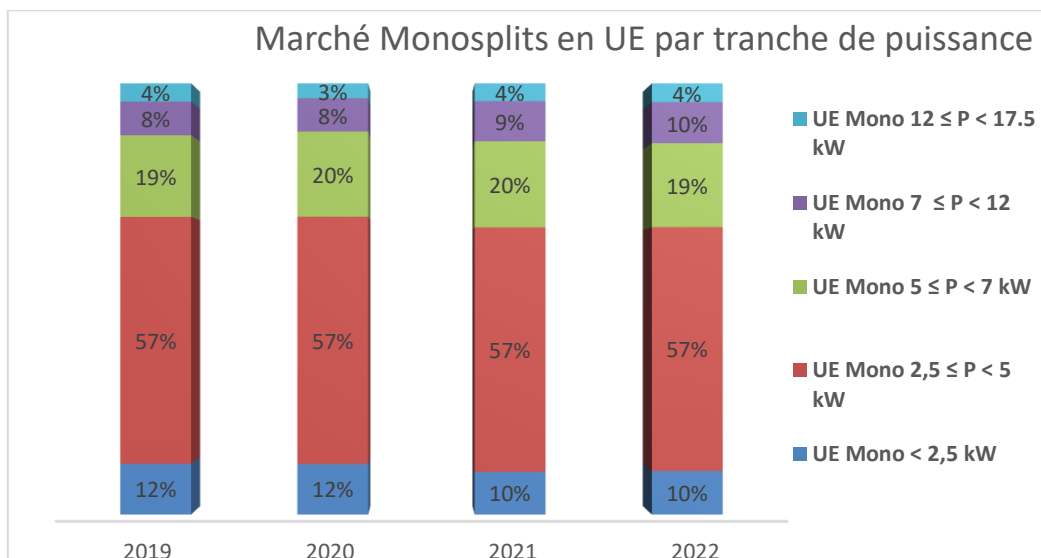
Pompes à chaleur air/air monosplit et multi split (En nb d'unités extérieures)

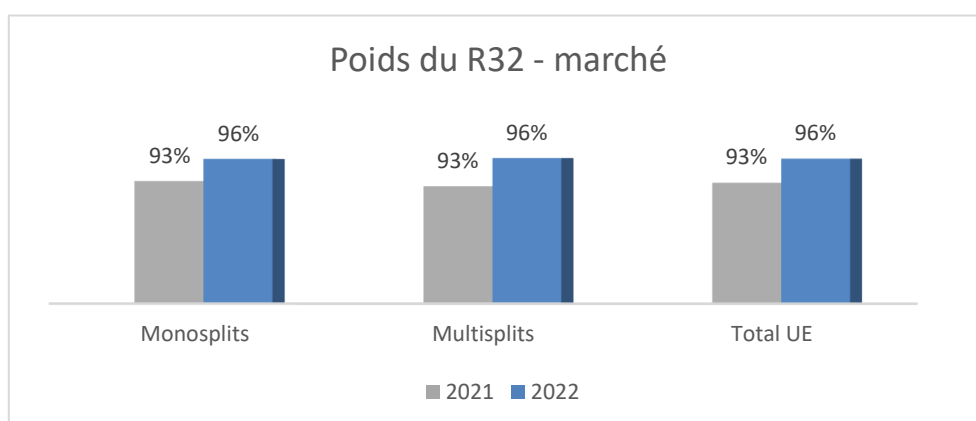
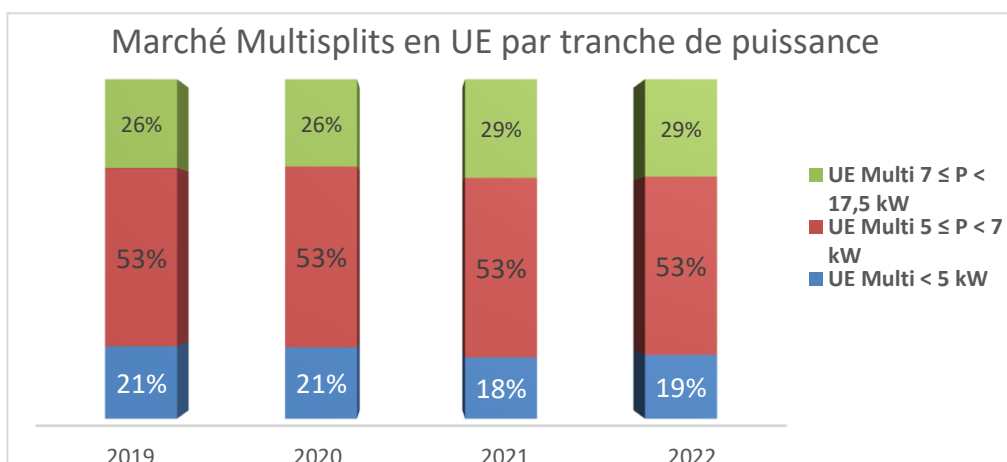


Le marché des splits recule en 2022 tout en restant à un niveau très élevé. Cette baisse s'explique notamment par un niveau important de stock chez les distributeurs en début d'année (été 2021 frileux). Par ailleurs, moins disponibles, les installateurs ont privilégié la PAC air/eau. Cette baisse a touché davantage les multisplits que les monosplits.

Pour les industriels, la saison n'a réellement démarré qu'en août et septembre à la faveur de la vague de chaleur ressentie dans toute la France. Ensuite est venue l'envolée du coût des énergies dans le contexte de la guerre en Ukraine et de l'inflation. Ce contexte a pu inciter les consommateurs à investir dans des systèmes de chauffage plus performants, capables en même temps d'assurer le confort d'été.

Résultat : un dernier quadrimestre en progression globale de 40 % (+50 % pour les monosplits ; + 20 % pour les multisplits).





Du côté de l'utilisation des fluides frigorigènes, on peut noter que la proportion de matériels utilisant du R32, fluide à faible PRP a encore progressé (96 %).

Unités intérieures

Les unités intérieures baissent dans la même proportion que le marché des unités extérieures (-8 %). Les unités murales et en allège sont les deux catégories les plus impactées alors que les cassettes, gainables et plafonniers sont moins touchés, preuve que le tertiaire a mieux résisté.

Perspectives

PAC air/air

Avec un niveau de stock chez les distributeurs revenu à la normale, les industriels s'attendent à un meilleur début d'année 2023. Comme toujours le deuxième semestre dépendra fortement de la météo du printemps et de l'été 2023...

PAC air/eau

Les ventes de pompes à chaleur air/eau devraient rester à un niveau élevé en 2023, tirées par le marché de la rénovation et, avec plus d'incertitude, la construction neuve. En rénovation, les conditions restent favorables au développement du marché avec les incitations mises en place.

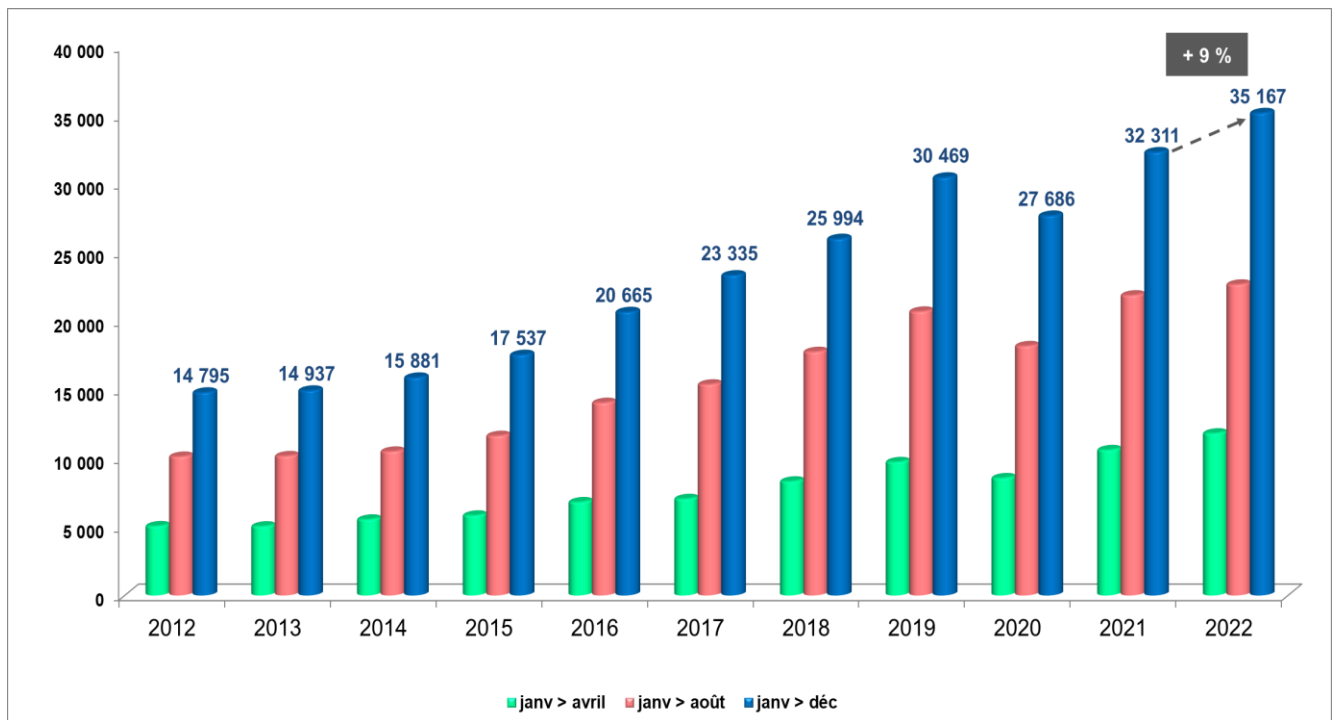
Ces marchés sont néanmoins pénalisés par le manque de main d'œuvre du côté des installateurs qui peinent à recruter. Cette situation ne leur permet pas de répondre rapidement à la demande. Les délais ont tendance à s'allonger.

6- MARCHÉ DU TERTIAIRE

Les appareils à débit de réfrigérant variable (DRV)

Les ventes de DRV ont atteint un nouveau record historique en 2022 avec plus de 35 000 appareils (en nombre de groupes extérieurs).

Systemes à débit de réfrigérant variable (DRV) (en nb de groupes extérieurs)



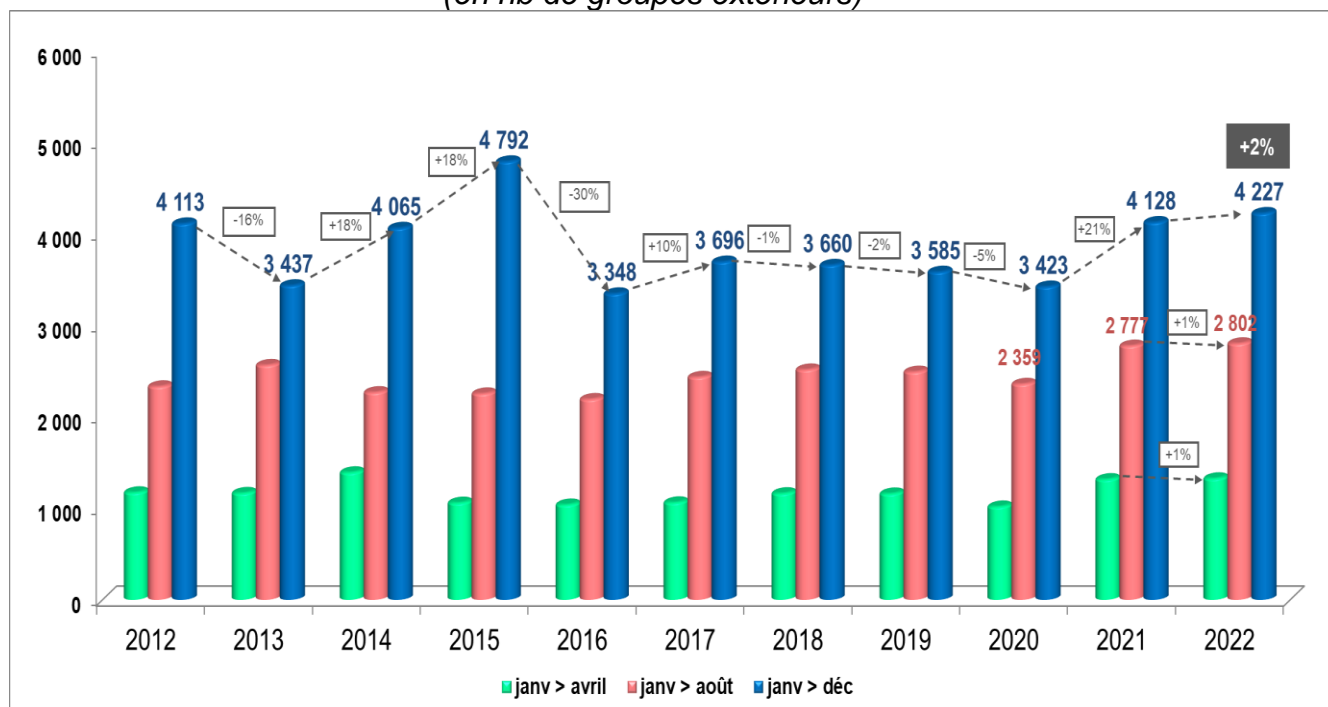
Source : PAC&Clim'Info

C'est un marché qui est essentiellement tiré par la rénovation des bâtiments tertiaires. Le nouveau certificat d'économie d'énergie mis en place ne semble pas y avoir joué un grand rôle, les industriels étant peu sollicités pour ces CEE. Cette croissance se répartit équitablement sur toutes les puissances de matériels. Le nombre d'unités intérieures associées à ces systèmes est lui aussi en croissance (+7%) avec 252 100, soit une moyenne de 7,2 unités intérieures par groupe extérieur. Les cassettes représentent toujours près de la moitié des unités intérieures et les gainables et muraux chacun un quart. Consoles et plafonniers restent d'usage moins courant. La meilleure progression revient en 2022 au gainable.

- **BATIMENTS COMMERCIAUX : LES SPLITS DE PLUS DE 17.5 kW et les ROOFTOPS**

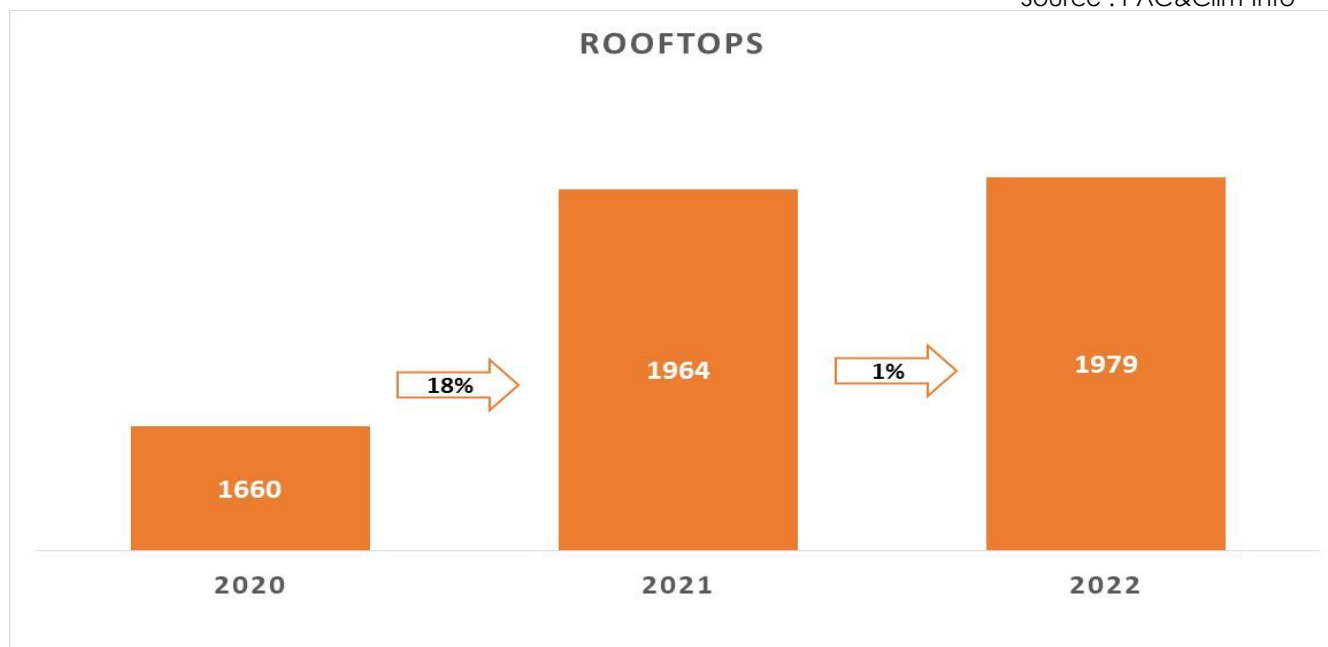
Les ventes de systèmes splits de plus de 17,5 kW et de rooftops sont en très légère progression sur un marché qui s'inscrit à un niveau élevé. Elles reflètent notamment la construction de locaux neufs.

Systemes split de puissance > 17,5 kW
(en nb de groupes extérieurs)



Source : PAC&Clim'Info

ROOFTOPS



Source : PAC&Clim'Info

Les ventes de Roof-top restent quasiment stables en 2022 a un niveau élevé.

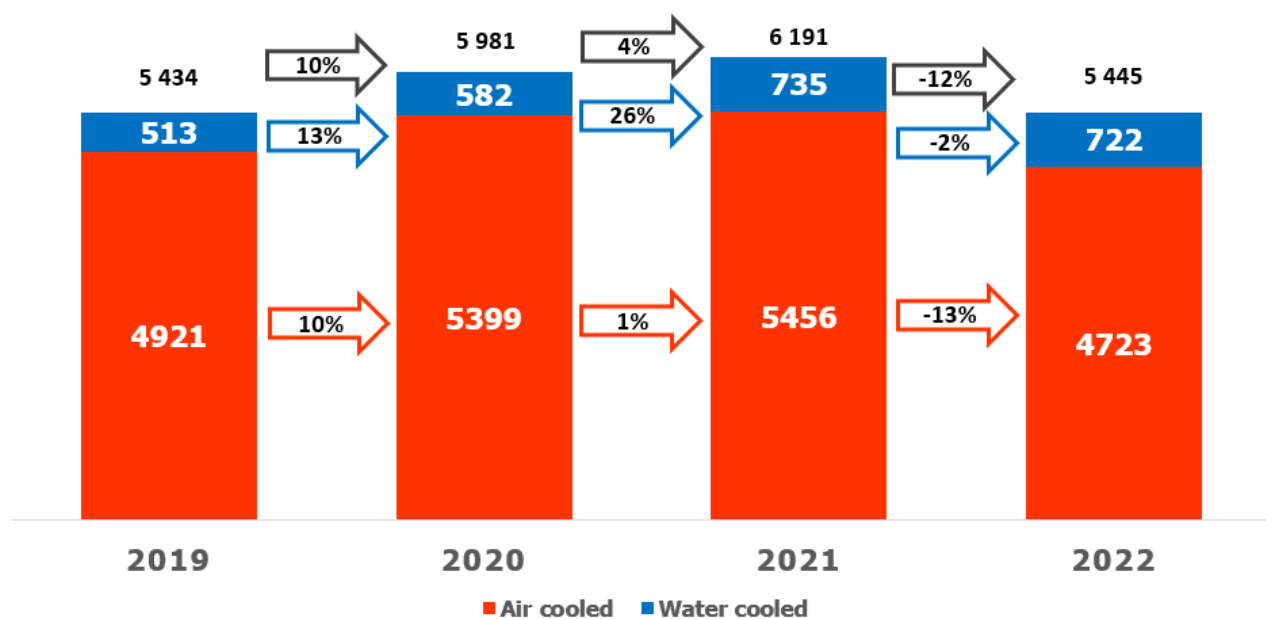
- **REFROIDISSEURS DE LIQUIDES (CHILLERS)**

Les ventes de refroidisseurs de liquides en 2022 accusent un recul de 12 % qui touche notamment la catégorie des matériels air/eau (87 % des ventes). Les refroidisseurs de liquide eau/eau résistent mieux.

Sur ce marché, les demandes restent stables. La baisse des ventes est donc liée à un allongement des délais de livraisons en raison de difficultés d'approvisionnement pour certains composants. Ce phénomène touche davantage les systèmes air/eau que les systèmes eau/eau.

(Par technologies : refroidissement par eau ou par air)

Source : PAC&Clim'Info

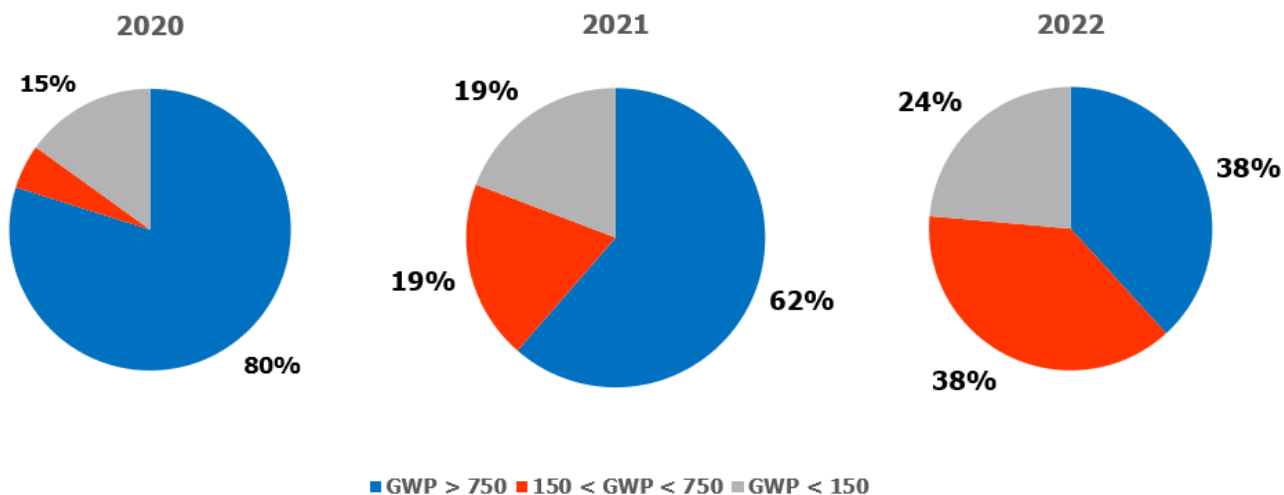


Sous un autre angle d'analyse, la baisse est également plus importante sur le segment de la réfrigération que pour les matériels de confort.

Le certificat d'économie d'énergie (CEE) avait été très incitatif pour la période précédente (terminée en 2021). Depuis 2022, les CEE sont entrés dans leur 5^e période avec des montants revus à la baisse pour les chillers.

Evolution des fluides utilisés dans les *chillers*

(GWP < 150 ; 150 < GWP < 750 ; 750 < GWP)



Source : PAC&Clim'Info
GWP : Global Warming Potential
(= PRP : Pouvoir de réchauffement planétaire)

Du côté des fluides frigorigènes utilisés dans les refroidisseurs de liquide, la part des fluides à fort pouvoir de réchauffement planétaire est devenue minoritaire en 2022, témoignant des efforts faits par les industriels pour diminuer l'impact environnemental des équipements.

On constate à la fois un transfert vers des fluides à plus faible impact qui varie en fonction des applications et des technologies. Ainsi, la part des fluides *dits* « de transition » passe de 19 à 38 %. Et la part des fluides à faible impact, de 19 à 24 %.

Perspectives

La réglementation européenne F-gas est en cours de révision. Elle pourrait avoir un impact important sur l'ensemble des marchés du tertiaire. (Lire la paragraphe Fluides frigorigènes dans les perspectives 2023)

7- VENTILATION DES BATIMENTS

- Logement individuel

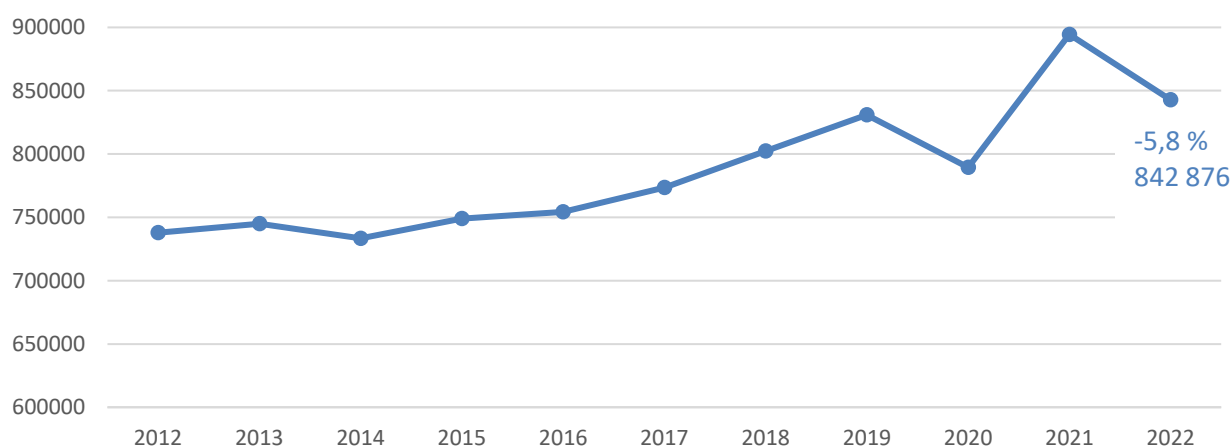
Techniques	Année 2022 (en nb d'unités)	Evolution 2022/2021
VMC* Simple flux :	842 876	-5,8 %
Dont : Autoréglable		-7,2 %
Hygroréglable		-3,3 %
VMC* Double Flux	42 230	+44,6 %
Total VMC* simple flux et double flux	885 106	-4,2 %
Aérateurs – débit < à 400 m³/h (type VMR**)	399 765	-3 %

* VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

**VMR : Ventilation Mécanique Répartie.

VMC pavillons individuels simple flux

(en nb d'unités)



Source UNICLIMA

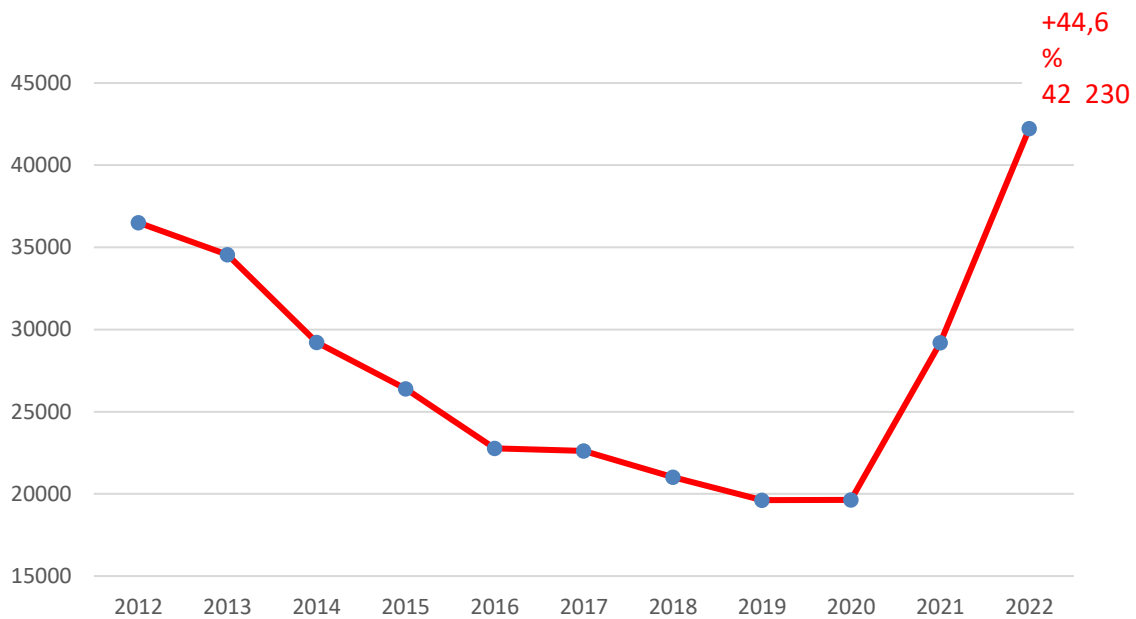
La ventilation simple flux apparait en retrait (-5,8 %) avec un bon niveau d'activité. Abstraction faite des à-coups, liés à la pandémie, elle s'inscrit en progression en tendance de fond (voir courbe).

Cette activité est portée par la rénovation des bâtiments anciens non équipés et le remplacement de groupes anciens dans les locaux équipés (3^e génération de matériel depuis 1982).

En rénovation, les systèmes autoréglables non modulés représentent toujours plus de 75 % des ventes.

VMC pavillons individuels double flux

(en nb d'unités)



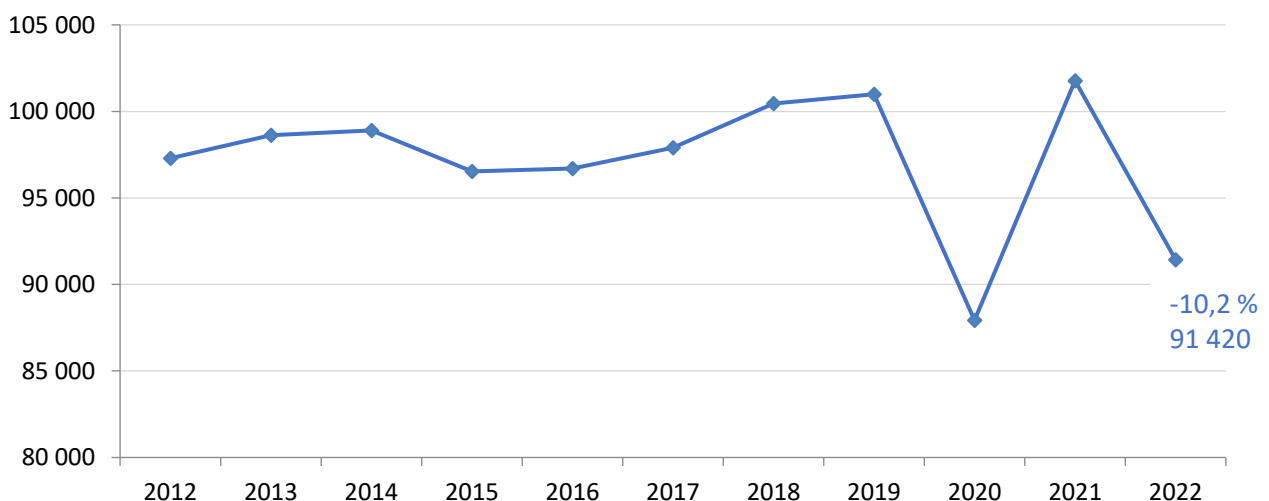
Source UNICLIMA

La ventilation double flux en pavillons individuels a clairement bénéficié pour la deuxième année consécutive de MaPrimeRénov' mise en place en 2020 et ayant déjà eu un fort impact en 2021.

- **Collectif et tertiaire**

Ventilation simple flux (tertiaire et collectif)

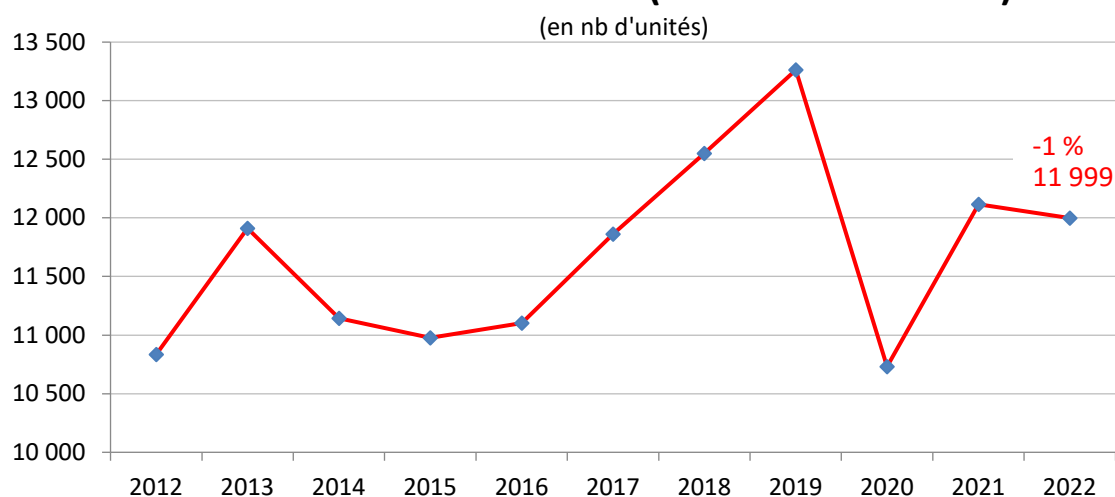
(en nb d'unités)



Source UNICLIMA

Le marché du collectif et du tertiaire fait du yoyo. L'année 2022 s'inscrit en dessous de ces tendances de fond d'avant les années pandémie (2012 à 2019).

Ventilation double flux (tertiaire et collectif)



Source UNICLIMA

Techniques	Année 2022 (en nb d'unités)	Evolution 2022/2021
VMC* Simple flux	91 420	-10,2 %
VMC* Double Flux	11 999	-1 %
Total VMC simple flux et double flux	103 419	-9,2 %

* VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

En logements collectifs et bâtiments tertiaires, la tendance de fond est au recul pour les équipements de ventilation aussi bien simple flux que double flux (-9% au global). Toutefois, la ventilation double flux s'en tire mieux étant liée à la construction de bâtiments plus efficaces.

- **Réseaux aérauliques et accessoires**

Techniques	Année 2022	Evolution 2022/2021
Conduits plastiques et métalliques	27 98 km	-5,6 %
dont :		
conduits plastiques (PE*, PVC...)		-2,4 %
conduits métalliques		-10,1 %

*Polystyrène expansé

L'évolution des ventes de réseaux aérauliques (conduits et accessoires) confirme les tendances observées sur les marchés individuels et collectif/tertiaire. En effet, les conduits plastiques destinés aux maisons individuelles résistent grâce à la très forte progression du double flux qui amortit le recul des différents systèmes de VMC simple flux.

Les conduits et accessoires métalliques de réseaux aérauliques suivent pour leur part les tendances du collectif et du tertiaire.

- Diffusion d'air

Techniques	Année 2022 (en nb d'unités)	Evolution 2022/2021
Grilles et diffuseurs	553446	-3,4 %

Les grilles et diffuseurs suivent la tendance imposée par le tertiaire sans générer d'inquiétude particulière.

Après une progression très nette en 2021 (+35,8 %), les ventes de poutres climatiques ont baissé en 2022 (-11,5 %). Elles subissent logiquement les tendances du tertiaire.

Perspectives

Maison Individuelle

La rénovation et le remplacement devraient continuer sur un rythme moins soutenu même si le coût élevé de l'énergie rend plus pertinent que jamais le remplacement des systèmes anciens.

Une incertitude importante pèse sur la ventilation double flux : elle devrait décroître à la suite de la révision à la baisse des aides publiques.

Tertiaire/collectif

La construction neuve est restée soutenue par l'activité dans les commerces en 2021 comme en 2022, alors que les autres types de bâtiments se sont inscrits à la baisse. La tendance au télétravail semble affecter durablement le marché des bureaux. Reste donc essentiellement le moteur de la rénovation dont il est difficile de prédire le niveau pour 2023 alors qu'il n'a pas joué un rôle très positif en 2022.

La résultante pourrait être une tendance à la baisse dans un contexte qui se tend.

Perspectives 2023

I. UNICLIMA, UN ACTEUR DE LA DECARBONATION DES BATIMENTS

1.1 RE 2020 – LES BATIMENTS NEUFS

Uniclimate rappelle que la RE2020 entre en vigueur par étapes, la dernière étant pour le tertiaire et l'immobilier de bureaux intervenue en juillet 2022. Sont encore en préparation les textes relatifs aux « autres bâtiments tertiaires » pour lesquels Uniclimate travaille en collaboration avec d'autres associations professionnelles dans l'attente de la publication par les pouvoirs publics des premiers projets de textes.

De plus, et comme déjà mentionné l'an dernier, la nouvelle procédure Titre V n'est toujours pas validée. Uniclimate reste à la disposition du CSTB pour contribuer à la rédaction des textes.

En outre, Uniclimate continue de penser que les avancées de la RE2020 ne doivent pas masquer le fait que cette Réglementation environnementale :

- Ne permet pas l'intégration des systèmes hybrides (Solaire thermique + chaudière) et des équipements hybrides (PAC avec appoint fossile) alors que ces derniers auraient dû trouver toute leur place dans le calendrier vers la décarbonation des bâtiments.
- Ne tient aucun compte de l'émergence des biocombustibles ou combustibles verts (biogaz, biofioul, hydrogène...).
- Ne propose pas de procédure de réception des installations de ventilation pour les bâtiments neufs en tertiaire.

RAPPEL

Les industriels d'UNICLIMA appellent de leurs vœux la mise en place rapide de l'observatoire de la RE 2020 dont la création a été annoncée par la Ministre dès 2022. Cet observatoire permettra de recueillir toutes les informations pertinentes pour l'exercice pour la « clause de revoyure » qui a été promise lors de la parution des textes afin de réexaminer, le cas échéant la pertinence et la faisabilité des différents seuils d'exigences fixés.

1.2. LA RENOVATION DES BATIMENTS

S'agissant de la décarbonation des bâtiments, l'essentiel de l'enjeu réside dans la rénovation du parc existant.

Uniclimate estime plus que jamais que pour être réellement efficaces et ne pas générer d'effets pervers, les dispositifs de soutien devraient rester simples et stables dans le temps.

En 2022 et 2023, les à-coups sont brutaux pour, par exemple, la ventilation double flux ou les chaudières. De plus, les cumuls MaPrimeRénov', CEE, etc. restent particulièrement complexes et contribuent à générer l'intervention d'intermédiaires inutiles et servent de terrains de jeu aux éco-délinquants.

Par ailleurs, Uniclimate maintient que même s'il est acquis qu'une rénovation réussie passera par un certain nombre de modifications dans le bâtiment pour parvenir à ce qu'il est convenu d'appeler une « rénovation performante », il convient de prévoir que cette rénovation complète puisse être effectuée par étapes successives en commençant par les travaux les plus rentables en termes d'économie d'énergie. En l'espèce, le changement du générateur de chaleur et des émetteurs reste la plupart du temps le plus rentable à court terme.

Du côté de la ventilation, les industriels d'Uniclimate ont un slogan commun avec l'Association française de la ventilation, à savoir :

Pas de rénovation sans ventilation !

Notre souhait est que cette disposition trouve sa traduction dans tous les textes d'application s'agissant de la rénovation (RT élément et RT Globale en particulier) ainsi que les programmes de soutien à la rénovation.

II. UNICLIMATE, UN ACTEUR DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2.1 LES PROFILS ENVIRONNEMENTAUX PRODUITS (PEP)

Membre fondateur de l'association PEP Ecopassport, Uniclimate travaille depuis plus de 10 ans sur l'empreinte carbone des équipements.

Ces PEP sont aujourd'hui utiles dans le cadre de la RE2020 pour l'évaluation de l'empreinte carbone de la construction et l'analyse en cycle de vie des bâtiments.

Uniclimate contribue à l'élaboration des règles par familles de produits (dites PSR = règles spécifiques aux produits). Ensuite, en fonction de ces règles sectorielles, sont rédigés, avec les industriels volontaires, des PEP dits « collectifs » pour les principaux équipements représentatifs du syndicat (plusieurs industriels pour un produit standard).

Bien évidemment, les industriels sont libres de générer leurs propres PEP individuels à partir des règles sectorielles (PSR).

À ce jour, 10 règles PSR ont été réalisées par Uniclimate et plus de 50 PEP collectifs.

Avec la RE2020, le besoin de données environnementales (DE) s'accélère.

L'an dernier, le cadre général (PCR) a évolué nécessitant la révision de toutes les règles sectorielles (PSR). Désormais, par extrapolation des données, le principe consiste à mettre à disposition toutes les données environnementales pour tous les produits d'une gamme pour laquelle un PEP a été réalisé.

L'enjeu est aussi désormais pour Uniclimate et ses adhérents de convertir dans un format xml compatible avec les calculs RE2020 tous les PEP réalisés. Ces chantiers importants sont en cours.

Uniclimate soutient également l'action de l'association PEP Ecopassport et de la FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication) pour obtenir une reconnaissance internationale du programme PEP, notamment au plan européen. Une action forte des pouvoirs publics est attendue.

2.2 LA COLLECTE, RECYCLAGE DES PRODUITS EN FIN DE VIE – ECONOMIE CIRCULAIRE

Comme indiqué dans notre dossier de presse l'année dernière, la question de la REP « Bâtiment » ne constituait pas une nouveauté ou une difficulté pour les industriels du Génie Climatique. Contrairement à leurs homologues des produits de construction, ils disposent en effet d'une grande expérience des REP avec la collecte des Déchets Electriques et Electroniques qu'ils mettent en œuvre depuis de nombreuses années pour leurs équipements.

Il restait à établir avec les pouvoirs publics une limite claire entre DEEE et PMCB ; c'est fait, et chacun reste désormais dans l'attente du démarrage de la filière PMCB qui a été à nouveau reporté à mai 2023.

Par ailleurs, les industriels d'Uniclimate ont engagé des travaux pour mettre en œuvre les dispositions résultants de textes récents comme la loi sur l'économie circulaire. De nombreuses questions émergent comme par exemple l'utilisation de matières recyclées, le ré-emploi ou la ré-utilisation d'équipements, les emballages commerciaux et industriels, les plastiques à usage unique... Cette liste n'est pas limitative.

Afin de répondre à ces nouveaux impératifs environnementaux, Uniclimate s'est structuré avec une commission dédiée et une compétence interne. Là encore, Uniclimate bénéficie également du support de la FIEEC.

2.3. FLUIDES FRIGORIGENES : LES ÉTATS DOIVENT CHOISIR

Les systèmes thermodynamiques ont un rôle prépondérant à jouer pour participer à la décarbonation tout en maintenant une performance énergétique élevée. Ces équipements fonctionnent grâce à des fluides frigorigènes dont l'utilisation responsable est encadrée depuis de nombreuses années, tant au niveau européen (F-gas) que national.

Dès 2014, les industriels se sont mobilisés et ont conduit les transformations nécessaires pour respecter le calendrier très ambitieux de ce règlement. En France, l'engagement volontaire pris par les membres d'Uniclimate a même été au-delà des seuils prévus. Jusqu'à présent, ces engagements ont été tenus.

Depuis 2022, les travaux de révision du règlement F-Gas ont avancé. Ils devraient aboutir à la fin de l'année 2023. Dans ce cadre, les nouvelles propositions visent à accélérer très fortement la réduction des quantités de fluides fluorés autorisés. Ce nouveau calendrier ne tient malheureusement pas compte du temps industriel nécessaire à l'innovation et à l'évolution des équipements.

La cohérence de la politique européenne est tiraillée entre la F-gas qui vise à accélérer la transition vers des fluides frigorigènes sans impact sur l'environnement, et qui va nécessairement freiner le déploiement des pompes à chaleur, et le programme « Repower EU » dont l'objectif est au contraire de développer des solutions de chauffage performantes et décarbonées, parmi lesquelles toutes les pompes à chaleur jouent un rôle essentiel.

En l'état, le projet de révision F-gas pose deux difficultés majeures :

- La réduction des quantités de fluides frigorigènes disponibles ne permettra plus à court terme d'assurer la maintenance de tout le parc existant et des équipements récemment installés.

- Les propositions nouvelles visent à interdire totalement certains fluides frigorigènes sans nécessairement tenir compte de l'existence d'une solution alternative à court terme. C'est notamment le cas pour les pompes à chaleur air/air split de moins de 12 kW (environ 370 000 unités de Pac air/air en 2022 en France).

Une autre contrainte risque de venir s'ajouter au débat sur la cohérence globale des mesures européennes. Cinq pays européens réclament à l'Agence européenne de la chimie l'élimination des molécules PFAS (4 500 familles de produits). Or, certaines de ses molécules entrent dans la composition des fluides frigorigènes tels que les HFO

Ce sujet est également susceptible d'impacter lourdement les filtres les plus performants pour la qualité de l'air intérieur qui utilisent des téflons (PTFE), appartenant à cette famille des PFAS.

L'Europe et la France devront choisir les priorités : il n'est pas possible de tout faire en même temps.

III.UNICLIMA, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LES FILIÈRES

Les industriels travaillent et communiquent avec tous les acteurs du bâtiment, notamment à travers différentes associations de filières.

3.1. Les associations filières

Par famille de produits, Uniclimate travaille aussi avec l'ensemble des acteurs des filières dans le cadre d'associations spécialisées.

Energies&Avenir

Depuis des années, Uniclimate travaille à la promotion du chauffage central et de la boucle à eau chaude dans le cadre de l'association Energies&Avenir. Elle réunit les organisations professionnelles des fournisseurs d'énergies, du bâtiment, de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien, ainsi que des fabricants et des distributeurs d'équipement, tous convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable.

Association française pour la pompe à chaleur (AFPAC)

S'agissant des pompes à chaleur, Uniclimate contribue fortement au bon fonctionnement de l'Afpac au sein de laquelle elle rencontre là aussi les acteurs de cette filière.

Alliance froid climatisation environnement (AFCE)

Association française du froid (AFF)

S'agissant des équipements contenant des fluides frigorigènes, froid et pompes à chaleur, Uniclimate adhère à deux associations complémentaires que sont l'AFCE et l'AFF.

L'AFCE est une association de filière qui regroupe tous les acteurs, y compris les pouvoirs publics, pour l'utilisation responsable des fluides frigorigènes dans toutes leurs applications. L'AFF a une vocation plus large autour de la chaîne du froid dans l'industrie, les commerces, le transport, etc.

Association française de la ventilation (AFV)

Avec 6 autres organisations professionnelles (Capeb, Coedis, Fedene, UMGCCP-FFB, Snefcca, Synasav), Uniclimate a fondé en 2021 une nouvelle association de filière autour de la ventilation des bâtiments.

Elle rassemble les acteurs de toute la chaîne : installateurs, mainteneurs, distributeurs et fabricants. L'association a été rejointe par un certain nombre d'industriels et compte 19 membres désormais. Elle a vocation à accompagner les professionnels dans une montée en compétence nécessaire, aussi bien en neuf qu'en rénovation, en résidentiel que dans les locaux tertiaires. La ventilation est au cœur des enjeux de santé, de sobriété énergétique et de conservation du bâti.

Autres associations

Uniclimate collabore également avec des structures comme Enerplan, le Syndicat français des chaudiéristes biomasse, etc.

3.2 Les industriels d'Uniclimate recrutent 2 000 personnes

Pour l'année 2023, les industriels d'Uniclimate recrutent 2 000 personnes dont 500 créations de postes.

En 2022, les adhérents d'Uniclimate ont ressenti les mêmes difficultés de recrutement que l'ensemble des acteurs de la filière du génie climatique.

Pour la première fois de la vie d'Uniclimate, un groupe de travail *Attractivité métier* a été créé pour travailler sur l'image et la communication autour des métiers des industriels d'Uniclimate.

Une première initiative a permis aux exposants du salon de communiquer lors d'Interclima.

A propos d'Uniclimate

Uniclimate est le syndicat professionnel des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques. Il rassemble 83 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 23 850 emplois en France.

Uniclimate représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

11-17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS Cedex 16

Tel : 01 45 05 70 00 - Email : uniclima@uniclima.fr – Site Internet : www.uniclima.fr



[uniclimasyndicat](https://www.linkedin.com/company/uniclimasyndicat)

Contact Presse :

99, boulevard de la Reine 78000 Versailles
88, rue de l'Arc de Triomphe 17100 Saintes
Téléphone : 01.39.24.29.00
presse@factocom.fr | apoline@factocom.fr
www.factocom.fr | www.factocom.fr/agence-de-relations-presse

